

Pôle communication  
Tél. : 24 66 40

Mardi 23 avril 2019

## COMMUNIQUÉ

### ARRÊTÉS DU GOUVERNEMENT DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

#### Eau potable : dix nouvelles zones de captage placées sous protection

**Dans le cadre de la mise en œuvre de son schéma d'orientation de la politique de l'eau partagée, le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a déclaré d'utilité publique dix périmètres de protection des eaux et fixé les prescriptions qui y sont applicables.**

Sont concernés six captages sur la commune de Canala (Méhoué, Ema, Nigu, Mérénémé, Mia-Kupé et Ouassé), un sur le Mont-Dore à Port-Boisé, un autre à Koné autour du captage de Tiakana, et enfin à Thio autour des captages de Pétroglyphes et de Grand Borendy.

Ce travail de protection s'inscrit directement dans le cadre du [schéma d'orientation de la politique de l'eau partagée](#) (PEP), adoptée par les élus du Congrès le 19 mars 2019, dont le premier des objectifs est la sanctuarisation des ressources stratégiques et la protection des zones de captage

À l'intérieur du périmètre de protection immédiate, signalé par des panneaux, sont interdits tout accès et toutes activités autres que celles liées à l'exploitation des captages.

Au sein du périmètre de protection rapprochée sont interdites toutes activités susceptibles de nuire à la qualité des eaux, dont notamment les travaux liés à la mine, les terrassements, les déboisements, les constructions, l'usage de produits phytosanitaires, les dépôts et rejets de toutes natures, le camping, etc...

Ces outils réglementaires visent à garantir, sur le long terme, la bonne qualité des eaux brutes nécessaire à la production d'eau potable. Environ 170 périmètres de protection restent encore à instaurer ce qui constitue une action prioritaire du gouvernement dans la mise en œuvre de la [PEP](#).

Quelques chiffres éloquentes (source forum H2O 2018)

**sur 413**  
**captages**  
en Nouvelle-Calédonie



**2/3** des communes ont des captages ou forages sans contrôle qualité



Plus de **7** ménages sur 100 n'ont pas accès à l'eau